

# Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

---

*Assemblée générale du 17 avril 1918.*

Présidence de M. Gilliard, président.

La séance est ouverte à 2 heures et demie. Le procès-verbal est lu et adopté. L'assemblée prononce ensuite l'admission de trois nouveaux membres : M<sup>lle</sup> Cossy, M. Georges de Quesnel, M. Raoul Huguenin, à Lausanne.

En l'absence de MM. Favre et Stouky, M. Mottaz lit le rapport de la commission de vérification des comptes sur l'exercice 1917. — La fortune de la Société s'élevait, le 31 décembre 1917, à 3883 fr. 45, en augmentation de 835 fr. 66 sur l'exercice précédent. La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes et d'en donner décharge au Comité. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour appelle ensuite la nomination des vérificateurs des comptes. M. Stouky est confirmé dans ses fonctions; M. Favre, obligé, à cause de son état de santé, de décliner toute réélection, est remplacé par M. de Rham. L'assemblée prend ensuite connaissance d'une proposition d'un de ses membres, M. Rochaz, syndic de Romainmôtier. M. Rochaz propose, vu la prochaine revision des taxes cadastrales, de faire des démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir un traitement de faveur pour les propriétaires de bâtiments classés comme « bâtiments historiques ». Cette classification impose en effet aux propriétaires des charges supplémentaires dont il serait juste de tenir compte.

L'assemblée renvoie au Comité, avec recommandation, la proposition de M. Rochaz.

M. A. Burnand donne connaissance de sa communication sur *La conférence évangélique de Payerne du 10 au 14 octobre 1655, d'après les sources anglaises.*

M. H. Meylan-Faure lui succède et termine la lecture de son travail sur *Saint-Triphon.*

Ces deux travaux, très applaudis, paraîtront dans la *Revue historique*.

La séance est levée à 4 heures un quart.

M. P.

---

## A PROPOS DE L'HISTOIRE SUISSE

DE M. DIERAUER

---

M. Dierauer n'a pas cru que son âge et l'œuvre accomplie par lui l'autorisaient à se reposer. Il a continué son *Histoire suisse* jusqu'en 1848. L'éditeur Payot nous en donne la traduction; comme pour les volumes précédents, elle est due à la plume experte de M. Aug. Reymond.

Cette traduction est la bienvenue; car nous n'avons guère en français de bonne histoire de la Suisse au XIX<sup>me</sup> siècle. La seule que nous possédions est celle de Numa Droz; elle est de premier ordre, mais très résumée. L'œuvre de M. Cœchli, si complète quoique non achevée encore, n'est pas traduite. La publication dont nous parlons vient donc à son heure; elle ne peut manquer de rendre de grands services à notre public romand.

La période de 50 ans qui va de 1798 à 1848 est si pleine de faits, que le volume a dû être partagé en deux tomes. Nous avons sous les yeux le premier qui traite de la République helvétique et de l'époque de l'Acte de médiation.

Triste histoire, assurément, et qui n'est point faite pour flatter notre amour-propre national. Peut-être la lecture n'en est-elle que plus salutaire.

Le passé s'effondre et les contemporains sont incapables de rien mettre à sa place. Les uns s'attachent désespérément à des usages surannés, d'autres se laissent entraîner vers les utopies; chez beaucoup, la passion obscurcit le bon sens et étouffe le cœur. Ces hommes généreux et bien intentionnés sont nombreux cependant, mais ils manquent du sens des réalités. Chez la plupart aucun sentiment national : ils sont si entièrement persuadés de la valeur de leur idéal politique qu'ils le veulent faire prévaloir à tout prix : les patriotes les plus sincères ne craignent pas d'appeler l'étranger pour faire triompher leur programme.